

Compte rendu de la réunion de bureau de l' ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT

Du 12 juin 2014.

Le bureau de l' AFR s'est réuni le jeudi 12 juin à 20h30 sous la Présidence de M.ZEISSER Jean Claude ,
Président.

Etaient présents : Mes, GUERRIN Pascal, LEGAIN Dominique, DELIOT Jean Luc, BESSON Raymond,
PATUROT Léon, BOUCON André.

Absents : Mes, BORDY Georges, DELIOT Rémy.

Secrétaire de séance : BOUCON André

Ordre du jour :

- Compte administratif 2013
- Compte de gestion du Percepteur
- Affectation du résultat
- Budget Primitif 2014
- Annulation de taxe d'un bien sans maitre.

Compte administratif 2013 :

Dépenses d'investissement	11 883.37
Recettes d'investissement	14 000.00
Excédent investissement	2 116.63

Dépenses de fonctionnement	52.13
Recettes de fonctionnement	3 683.62
Excédent de fonctionnement avec excédent	8 227.53

Compte de gestion du Percepteur conforme aux comptes présentés.

Affectation des résultats :

R002 Excédent de fonctionnement reporté	8 227.53
R001 Excédent d'investissement reporté	2 116.63

Budget Primitif 2014 :

Dépenses d'investissement	2 116.63
Recettes d'investissement	2 116.63

Dépenses de fonctionnement	2 700
Recettes de fonctionnement	2 700
Recettes de fonctionnement avec excédent	10 927.53

Annulation de taxe :

Le Président, sur demande de la trésorerie, propose l'annulation d'une taxe de remembrement de l'année 1999, sur un bien sans maitre, suite à succession DEFFEUILLIER Aline, d'un montant de 24€32, somme imputée à l'article 6541 du budget.

Toutes les propositions sont acceptées à l'unanimité des membres présents.

La séance est levée à 22h.

